



Conseil Municipal

Séance du 28 mars 2026

Procès-verbal

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 10h31, Madame la Maire, présidente de la séance, a fait l'appel nominatif des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

Etaient présents : Chahinaise AZOUZA, Olivier MASSY, Céline DERACHE, Florian CHABOD, Brigitte SVITEK, Marcel VANDENBOOSSCHE, Célia DE OLIVEIRA CARDOSO, Frédéric DO CABO, Sandra POINTEAU, Gérard KOTUSIK, Caroline BREBANT, Hamid AZZOUG, Isabelle LEFAUT, Jean -Claude BOUCHER, Yan NKAMA, Mathilde JOUEL, Julien WEISHAUP, Wiliam MAYEUX, Nathalie DEBAILLY, Nicolas VIOLET, Patricia THIVERNY, Yasar KIZILKAYA.

Excusés avec pouvoir : Marie-Christine FOULET pouvoir à Gérard KOTUSIK.

Excusés : /.

Absents : /.

A été désigné comme secrétaire de séance Caroline BREBANT qui l'a acceptée.

Informations

Ouverture de séance par la présidente.

Ce conseil municipal d'installation constitue un moment important de notre vie démocratique.

Le scrutin qui vient de se tenir a été marqué par une participation de plus de 60 %. Dans un contexte national souvent marqué par une abstention élevée, ce niveau de mobilisation témoigne de l'intérêt des habitants pour l'avenir de notre commune et de leur attachement aux valeurs républicaines. Les électeurs ont fait le choix de notre équipe en nous accordant 51,66 % des suffrages.

Je tiens à les remercier avec sincérité pour la confiance qu'ils nous accordent. Certains commentaires ont pu, au cours de cette période, proposer des lectures particulières des résultats.

Mais heureusement, les électeurs, eux, ne se trompent pas.

Mais au terme du vote, une seule réalité compte : celle exprimée dans les urnes.

Et elle est claire : les habitants ont choisi un projet, une équipe, et une direction pour les années à venir. Nous abordons ce mandat avec sérénité, sérieux, responsabilité et engagement. Notre objectif sera de répondre aux attentes des habitants et de travailler dans l'intérêt général, avec constance et transparence. Je souhaite également remercier les agents communaux pour la préparation de ce conseil, ainsi que pour le travail qu'ils continueront d'accomplir aux côtés des élus tout au long de ce mandat. Le mandat qui s'ouvre devra être collectif.

C'est avec eux, avec vous, avec l'ensemble du conseil municipal, que nous construirons les années à venir. Je souhaite que nous puissions travailler dans un esprit de responsabilité, de respect et d'efficacité, au service exclusif de notre commune et de ses habitants. Je vous remercie.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du maire, conformément à l'ordre du jour

↳ Avis et décisions

❖ Administration générale :

- Election du nouveau Maire :

Il est procédé à l'élection du maire au scrutin secret.

Résultats :

- Nombre de votant : 23
- Suffrage exprimé : 19
- Nombre de bulletin blanc : 4
- Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

- Chahinaise AZOUZA : 18 voix
- William MAYEUX : 1 voix

Chahinaise AZOUZA est proclamé maire et immédiatement installée.

- Détermination du nombre d'adjoints au Maire ;

Le conseil municipal est invité à déterminer le nombre d'adjoints.

Il est rappelé que, conformément au Code général des collectivités territoriales, le nombre d'adjoints ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le nombre d'adjoints au maire à : 6

- Elections des adjoints au Maire :

Il est procédé à l'élection des adjoints au maire au scrutin de liste à la majorité absolue.

Résultats :

- Nombre de votants : 23
- Suffrages exprimés : 16
- Nombre de bulletins blanc : 5
- Nombre de bulletins nuls : 2

Liste élue :

- 1er adjoint : Olivier MASSY
- 2e adjoint : Céline DERACHE
- 3e adjoint : Florian CHABOD
- 4^e adjoint : Brigitte SVITEK
- 5^e adjoint : Marcel VANDENBOOSSCHE
- 6^e adjoint : Célia DE OLIVEIRA CARDOSO

Les adjoints sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Parole est donnée aux élus :

M. MASSY Olivier : « Madame, Messieurs, Madame la Maire, chers collègues élus-es, chers habitants, ici présents. C'est avec une profonde émotion et un grand sens des responsabilités que je prends aujourd'hui la parole en tant que premier adjoint de notre commune.

Je tiens à remercier tout particulièrement Madame la Maire pour la confiance qu'elle m'accorde pour cette responsabilité.

Je souhaite également adresser mes remerciements à mes collègues de la majorité. Leur engagement, leur travail et leur esprit d'équipe sont essentiels à la réussite d'un projet collectif.

C'est un honneur de pouvoir compter dans une dynamique de conscience. Je remercie également les habitants pour leur engagement, la participation et leur confiance qui nous ont accordé.

Être premier adjoint, ce n'est pas seulement occuper une fonction, c'est avant tout un engagement quotidien au service de l'intérêt général. C'est être à l'écoute, agir avec transparence et porter des projets concrets qui améliorent la vie de chacune et chacun.

Notre commune a des atouts formidables, son dynamisme, son tissu associatif, ses acteurs économiques et surtout vous, ses habitants. Mais, elle fait aussi face à des défis importants sécurité, transition écologique et solidarité, attractivité, qualité de vie. Avec Madame la Maire et l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons une ambition claire, construire une commune plus solidaire, plus sûre, plus durable et plus proche de ses habitants. Je veux être également très claire. Je travaillerai avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal, y compris ceux de l'opposition. C'est le sens même de la démocratie locale.

Mais je le dis avec franchise, cette main tendue suppose en retour un esprit de responsabilité.

Nous avons été élus pour agir, pour décider, pour faire avancer notre commune. Le débat est légitime, il est nécessaire, mais il doit être utile, constructif et respectueux.

L'opposition a toute sa place dès lors qu'elle contribue à l'intérêt général et à la recherche de solutions. C'est dans cet esprit. Que je mènerai mon engagement. Je m'engage personnellement à exercer cette fonction avec rigueur, disponibilité et humilité.

Être présents sur le terrain, être à l'écoute, répondre aux préoccupations.

Nous réussissons ensemble, car c'est cela le collectif, dans le respect de nos différences. Je souhaite que cette mandature soit celle du travail, du dialogue et surtout des résultats. Je vous remercie de votre confiance et vous assure de mon engagement à vos côtés.

Mme DERACHE Céline : « Mesdames et Messieurs, Bonjour. Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude. À l'ensemble des électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Votre soutien nous honore et nous engage pleinement.

Nous mesurons la responsabilité qui nous incombe aujourd'hui. Soyez assurés que durant ces six années de mandat, nous mettrons toute notre énergie et notre sérieux et notre engagement au service de l'intérêt général. Nous travaillerons avec détermination pour concrétiser les projets à venir, répondre aux attentes et construire ensemble un avenir à la hauteur des ambitions de notre territoire. Je vous remercie. »

Mme POINTEAU Sandra : « Madame la Maire, chers collègues, je suis très honorée de rejoindre aujourd'hui ce conseil municipal et je tiens à remercier les habitantes et les habitants de Saint-Maximin pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Cette élection nous engage. Elle nous engage à être à l'écoute, à travailler avec sérieux et à agir dans l'intérêt de tous les habitants de notre commune.

La campagne qui vient de s'achever a parfois été intense, comme c'est souvent le cas dans une période démocratique.

La situation que nous venons de vivre à Saint-Maximin est inédite, avec quatre listes en présence.

Elle témoigne de la vitalité démocratique de notre commune, mais elle nous rappelle aussi une chose essentielle :

Dans le contexte actuel, à la fois économique et sociétal, exigeant et parfois incertain, nous n'aurons pas d'autre choix que de travailler ensemble, avec responsabilité et dans l'intérêt du bien commun.

Les attentes des habitants sont fortes. Elles dépassent nos parcours, nos sensibilités ou nos positions individuelles.

Elles nous obligent à nous rassembler, à dépasser les logiques personnelles et à agir collectivement

Aujourd'hui, le temps de la campagne est derrière nous

Nous sommes désormais au service de la commune et de ses habitants.

Le temps du travail, du dialogue et de la responsabilité collective commence.

Il n'y a pas la place au "JE" mais seulement au "NOUS" du collectif.

Les habitants attendent de nous que nous soyons à la hauteur de cette mission, dans le respect des sensibilités de chacun, avec un objectif commun : servir Saint-Maximin et ses habitants.

L'objectif est de travailler dans un esprit d'écoute, de coopération et de respect, avec l'ensemble des élus de ce conseil municipal, mais aussi avec les habitants, les associations et tous ceux qui contribuent au dynamisme de Saint-Maximin

Au-delà de nos sensibilités ou de nos parcours, nous partageons une responsabilité commune : faire avancer notre ville et répondre aux attentes des habitantes et des habitants.

Ensemble, continuons à faire vivre et grandir Saint-Maximin, avec engagement, avec respect et avec la volonté de rassembler.

Merci à vous

M. AZZOUG Hamid : « Madame la Maire, Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les habitants de Saint-Maximin. Ce conseil municipal d'installation marque le début d'un mandat confié par près de 52 % des électeurs. Ce score représente une majorité nette dans toute démocratie. En cette campagne, nous avons fait un choix simple mais exigeant, le choix de « nous ». Parce que se présenter à une élection, ce n'est pas se regarder le nombril. Ce n'est pas une aventure, c'est un acte désintéressé qui n'a de sens que s'il est collectif. Pendant que nous avançons avec les habitants, certains ont préféré créer des faux comptes sur les réseaux sociaux et des attaques, les intimidations, les vérités survolées. Ils ont cru que nos silences étaient une faiblesse. Mais ces silences, au final, étaient une force.

C'est de la dignité. Ne pas descendre dans la cour pour ne pas diviser. Et les habitants l'ont vu. Ils l'ont compris. Ils l'ont validé à près de 52 %, je le rappelle. La démocratie, ce n'est pas crier plus fort que les autres, ce n'est pas travestir la réalité pour se créer une posture. La démocratie, c'est la vérité, c'est la réponse, c'est le respect.

C'est accepter la contradiction, sans attaque personnelle, alors à partir d'aujourd'hui, nous prenons des engagements simples. En premier lieu, ne plus tolérer des dérives qui ont eu lieu pendant la campagne électorale.

Finie la politique du selfie laissant place à la force, à l'action collective, fini les approximations, place à la vérité, fini les ambiguïtés, place à la clarté. Car au fond, pourquoi sommes-nous là, tous assis autour de cette table, pas pour servir notre ego mais pour servir les habitants.

Nous, nous avons choisi celui de servir. A chacun de choisir entre le jeu qui divise et le jeu qui construit. Le temps des aventures solitaires est terminé.

Le temps de la responsabilité collective commence. Le temps du « nous » commence. Parce que, je le rappelle, nous sommes tous « Saint-Maximin ». Je vous remercie.

M. NAKAMA Yan : « Mesdames, Messieurs, chers collègues, aujourd'hui n'est pas une feinte, c'est un point de départ. Les habitants nous ont fait confiance. Et dans cette confiance, il y a l'exigence et elle doit être à la hauteur chaque jour.

Je veux juste saluer, aujourd'hui, Madame la Maire ainsi que ses adjoints que nous pouvons applaudir. Et l'ensemble des élus, la majorité, tout comme l'opposition.

Notre engagement doit être commun, servir notre commune avec respect et responsabilité. J'insiste sur le mot responsabilité. Pour ma part, j'aborde ce mandat avec beaucoup d'humilité, mais avec beaucoup de détermination pour notre commune.

Je serai un élu à l'écoute, engagé, avec des actions concrètes pour améliorer le quotidien de nos habitants. Ce mandat sera sur nos résultats communs. Car cette confiance était la bonne.

Je vous remercie.

M. MASSY fait lecture de la charte des élus.

Mme la Maire déclare le Conseil Municipal clôt à 11H18.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. MASSY', is written over a horizontal line. The signature is stylized and slanted upwards to the right.